



**PRÉFET
DE LA LOIRE-
ATLANTIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction
départementale
des territoires et de la mer**

ERDRE

AVIS A LA BATELLERIE 2025-04-02

- ORIGINE** : Direction Départementale des Territoires et de la Mer
Service Transports et Risques
- EMPLACEMENT** : Club Nautique Nantais,
communes de Nantes et La Chapelle-sur-Erdre
- FAIT A SIGNALER** : Régate intitulée «Régate de club Hansa cup Handivoile»
Vu l'arrêté préfectoral n° ddtm-2025-04-02
- DATE** : Le mercredi 2 avril 2025

Les usagers de l'Erdre sont informés que le Centre de Voile Amitié Nature (CVAN) de Nantes organise le mercredi 2 avril 2025 de 14h00 à 17h00 une régates intitulée « Régate de club Hansa cup Handivoile » sur l'Erdre sur le plan d'eau autour du Centre Nautique Nantais, communes de Nantes et la Chapelle-sur-Erdre.

Les liaisons VHF de cette manifestation se feront sur le canal 6.

Il est demandé aux usagers de la rivière, pour le bon déroulement de cette manifestation, de réduire leur vitesse au droit du bassin réservé, de naviguer avec la plus grande vigilance et de respecter les signalisations apportées sur les lieux par les organisateurs.

Le, 31 mars 2025
Pour le directeur départemental des
Territoires et de la Mer
Chef Unité Sécurité des Transports